

1^{ère} Course de côte régionale

VHC

REVEL - ST FERREOL - VAUDREUILLE

15 et 16 juillet 2017



REGLEMENT PARTICULIER

REVEL TEAM AUTO
Chemin de Beauséjour
Z.I. de la Pomme
31250 REVEL
Tél : 06 71 18 96 83
E-Mail : revelteamauto@gmail.com
<http://revel-team-auto.jimdo.com>

A.S.A DES CAPITOUIS
17, rue du Roussillon
31130 BALMA
Tél/Fax : 06 07 15 17 35
E-Mail : mbji@wanadoo.fr

ARTICLE 1P : ORGANISATION DE LA COURSE

1.1P Officiels :

Président du Collège des Commissaires Sportifs :	M. Marcel CABROL	Lic : 09/15/14590
Commissaires Sportifs :	M. J-Jacques MIO BERTOLO	Lic : 09/10/1297
	M Yves CHOUIDEN	Lic : 09/15/41554
Directeur de Course :	M. Yves ESCLOUPE	Lic : 09/03/76046
Directeur de Course Adjoints :	M. Delphine GRAUBY	Lic : 08/12/163789
Commissaire Technique Responsable :	M. André FOURMENT	Lic : 09/07/6222
Commissaires Techniques adjoints :	M. Arnaud DESPORTES	Lic : 09/10/2117
	M. André MOMMAYOU	Lic : 09/03/12924
	M. Patrick CHAZAL	Lic : 09/04/198486
	M. Pierre François MELOT	Lic : 09/14/228141
Médecin Responsable :	M. Mohamed ELRAKAAWI	Lic : 09/10/211104
Chargé de la mise en place des moyens :	M. Gérard REBOURS	Lic : 09/10/190307
Chargés des relations avec les concurrents :	M. Olivier DARBOIS	Lic : 09/15/200251
Chronométrateurs :	M. Patrick FILIAT	Lic : 08/11/115657
	Mme Elodie BARDOT	Lic : 09/14/224925
	Mme Beatrice CORDONIN	Lic : 09/15/221270
	M. Germain BRETON	Lic : 09/07/170662
Classements	Mme. Nicole BONNET	Lic : 09/01/7422

1.2P Horaires :

- Clôture des engagements : **le Mardi 11 Juillet 2017 à 24 Heures.**
- Publication de la liste des engagés **le Jeudi 13 Juillet 2017.**
- Vérifications administratives : **le Samedi 15 Juillet 2017 de 14h30 à 17h45 et le dimanche 16 Juillet 2017 de 7h30 à 8h15.**
- Vérifications techniques : **le Samedi 15 Juillet 2017 de 14h45 à 18h00 et le dimanche 16 Juillet 2017 de 7h45 à 8h30.**
- Lieu : **le Samedi** au Parking de la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL.
le Dimanche au Parc Concurrent à S^t FERREOL

- Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais : **le dimanche 16 Juillet 2017 à 9h00.**
- Briefing des commissaires : **le dimanche 16 Juillet 2017 à 8h00 au départ.**
- Essais non chronométrés : **le dimanche 16 Juillet 2017 de 08h30 à 09h15.**
- Essais chronométrés : **le dimanche 16 Juillet 2017 de 09h30 à 12h00.**
- Briefing des pilotes : **le dimanche 16 Juillet 2017 à 12h15.**
- Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course : **le dimanche 16 Juillet 2017 à 12h30.**
- Course : **le dimanche 16 Juillet 2017**
 - 1^{ère} montée : **14h15 à 15h15**
 - 2^{ème} montée : **15h30 à 16h30**
 - 3^{ème} montée : **16h45 à 17h45**

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

- Affichage des résultats provisoires : **le dimanche 16 Juillet 2017 après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.**
- Podium **le dimanche 16 Juillet 2017 à 18h00.**
- Remise des prix : **le dimanche 16 Juillet 2017 à 19h30** Salle Claude Nougaro
Avenue de Castres à Revel.

Les concurrents pourront retirer leur prix et les chèques correspondants, ainsi que le Palmarès, lors de la remise des prix.

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : le dimanche 16 Juillet 2017 à 07h30 Lieu : au départ.

Les Réunions suivantes seront fixées par le président du Collège

1.3P Vérifications :

➤ Vérifications administratives :

au Parking de la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL, le **Samedi 15 Juillet 2017** de **14h30 à 17h45**.

au Parc Concurrent à St FERREOL, le **Dimanche 16 Juillet 2017** de **7h30 à 8h15**.

➤ Vérifications techniques :

au Parking de la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL, le **Samedi 15 Juillet 2017** de **14h45 à 18h00**.

au Parc Concurrent à St FERREOL, le **Dimanche 16 Juillet 2017** de **7h45 à 8h30**.

Tout concurrent souhaitant se présenter aux vérifications administratives et techniques le Dimanche 16 Juillet 2017 sera prié de le signaler, au plus tôt, auprès de l'organisateur soit sur sa feuille d'engagement, soit par téléphone à 06.71.18.96.83

➤ Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage : Garage FABRE, 6 Avenue de la Gare à REVEL.

Taux horaire de la main-d'œuvre: **60€TTC**.

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leurs voitures et le passeport technique

➤ Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture du contrôle soit à : **08h30 le Dimanche 16 Juillet 2017**.

➤ A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le **Dimanche 16 Juillet 2017 à 07h30** au départ de la Course.

➤ Pesage des Voitures : Bascule municipale.

1.5P Dispositions particulières :

Néant.

ARTICLE 2P.VOITURES ADMISES

Le nombre de concurrents admis est fixé à **10**.

Sont admises les voitures homologuées en VHC et titulaires d'un Passeport Technique Historique (PTH/PTN), à la date de clôture des vérifications techniques, conformes aux règles spécifiques des Courses de Cote VHC (voir "Conditions d'admission des voitures").

Sont admises dans un classement séparé, les voitures de la catégorie : N.A. (J1). B. & Classic de Compétition.

ARTICLE 3P. SECURITE

Voir dispositions prévues à l'annexe K du Code Sportif International et de la FFSA.

Les voitures de Tourisme et les voitures GT auront la possibilité d'enlever les pare-chocs en course de côte suivant l'annexe K.

Equipement des pilotes conforme à la réglementation FFSA.

ARTICLE 4P. PUBLICITE

Voir dispositions prévues à l'annexe K du Code Sportif International.

ARTICLE 5P. LICENCES

Voir réglementation générale.

ARTICLE 6P. ASSURANCES

Voir règlement standard Courses de Côte.

ARTICLE 7P. PARCOURS

Les prescriptions des Règles Techniques et de Sécurité de la discipline, en application des articles R331-18 à R331-45 du code du sport, devront être respectées dans toutes les épreuves.

ARTICLE 8P. INSCRIPTIONS

Voir règlement de la compétition régionale ou le règlement standard courses de côte, sauf les frais de participation qui sont fixés à **260€** réduits à **100€** avec publicité de l'organisateur.

Les chèques devront être établis à l'ordre du **REVEL TEAM AUTO**

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante

REVEL TEAM AUTO chez Antoine PEREIRA
Chemin de Beauséjour ZI de la Pomme 31250 REVEL
☎ : 05.61.83.55.31 📞 06.71.18.96.83 📠 : 05.61.83.56.71

E-Mail : revelteamauto@gmail.com (Attention nouvelle Adresse mail)

Jusqu'au **Mardi 11 Juillet 2017 à 24 Heures.**

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.

Si quatre jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 2 voitures, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

Joindre obligatoirement au bulletin d'inscription une photocopie de la 1ère et de la 10ème page du PTH.

ARTICLE 9P. CONTROLE ADMINISTRATIF

Les concurrents devront présenter aux vérifications le PTH/PTN de la voiture ainsi que le passeport technique 3 volets et du certificat médical.

ARTICLE 10P. VERIFICATIONS

Voir règlement le règlement standard Course de Côte.

ARTICLE 11P.DEROULEMENT DE L'EPREUVE

11.1P Dispositions générales

Conforme au règlement standard Course de Côte.

11.2P Dispositions particulières

L'équipement minimum obligatoire sera :

Un casque homologué selon les normes édictées par la fédération délégataire. Le casque intégral avec visière est obligatoire s'il n'y a pas de pare-brise totalement fermé.

La cagoule et les sous-vêtements ignifugés sont recommandés.

Une combinaison ignifugée homologuée selon les normes édictées par la fédération délégataire.

Des gants ininflammables.

Les vêtements et chaussettes synthétiques ou acrylique, ainsi que les chaussures synthétiques ou caoutchouc sont interdits.

Les pilotes rejoindront en convoi le parc de départ sous les ordres de la direction de course.

File de départ : D79 j

Rappel : les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 minutes avant leur heure de départ, et dans l'ordre décroissant des numéros de course. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra être exclu de l'épreuve.

11.2.1P Ordre de départ

Pour les essais et les montées de course les concurrents de la course VHC partiront devant les concurrents de l'épreuve régionale moderne des doubles montes et redescendront avec eux.

Pour la dernière montée des essais les concurrents obligatoirement resteront à l'arrivée pour assister à la conférence aux pilotes (briefing).

11.2.2P Essais :

Une montée d'essais non chronométrés.

Deux montées d'essais chronométrés sont prévues. La deuxième montée d'essais chronométrés sera susceptible d'être supprimée à la discrétion du Directeur de Course selon l'horaire.

Tous les concurrents sont tenus d'effectuer au moins une montée d'essais de bout en bout.

11.2.3P Carburant – Pneumatique-Equipement :

Conforme au règlement standard Course de Côte et annexe K en ce qui concerne les pneumatiques.

11.2.4P Numéro de course :

Voir règlement particulier de l'épreuve (internationale) ou règlement standard Course de Côte,

Les pilotes inscrits au Championnat de France de la Montagne VHC se verront attribuer un N° à l'année.

11.2.5P Echauffement des pneumatiques :

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit.

11.2.6P Conférence aux pilotes (Briefing) :

La conférence aux pilotes (Briefing) aura lieu à : **le Dimanche 16 Juillet 2017 à 12h15 au parc arrivée.**

La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

11.2.7P Pénalités :

Conforme au règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

Procédure de départ : aux feux tricolores.

11.2.8P Classements :

Le classement s'effectuera sur **la meilleure montée de course.**

Les classements officiels provisoires seront affichés au Parc Fermé **le Dimanche 16 Juillet 2017 après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé**

Le parc fermé final obligatoire pendant 30 minutes (sous peine d'exclusion d'office) pour tous les concurrents classés est situé sur la D79j, près du parc concurrent 2.

Il ne sera pas établi de classement scratch.

Etablis de la façon suivante :

- 1 Classement par groupe.
- 1 Classement classe.

ARTICLE 13P. PRIX

Tous les concurrents participants seront récompensés suivant l'article 11 du règlement des Course de Côte et

➤ **Les prix seront non cumulables**

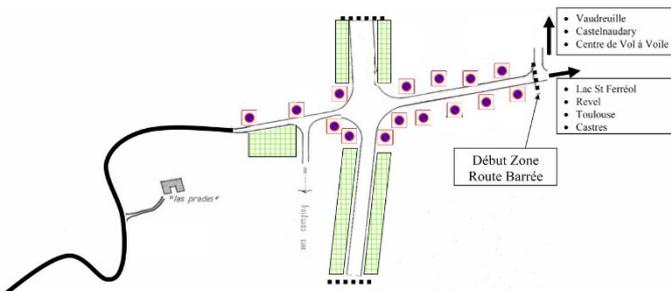
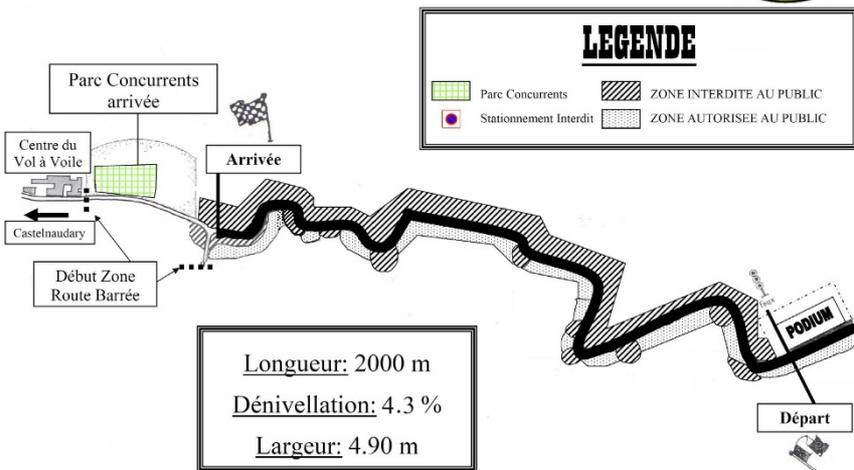
Les prix sont prévus pour un minimum de 5 partants. En dessous de 3 partants, les prix présentés ci-dessus seraient baissés de 20%.

Des lots seront tirés au sort parmi les pilotes présents à la remise des prix.

ARTICLE 14P. DISTRIBUTION DES PRIX

La remise des Prix aura lieu **le dimanche 16 Juillet 2017 à 19h30** dans la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL.

Les chèques et le palmarès seront remis pendant la remise des prix dans la Salle Claude Nougaro, Avenue de Castres à REVEL.

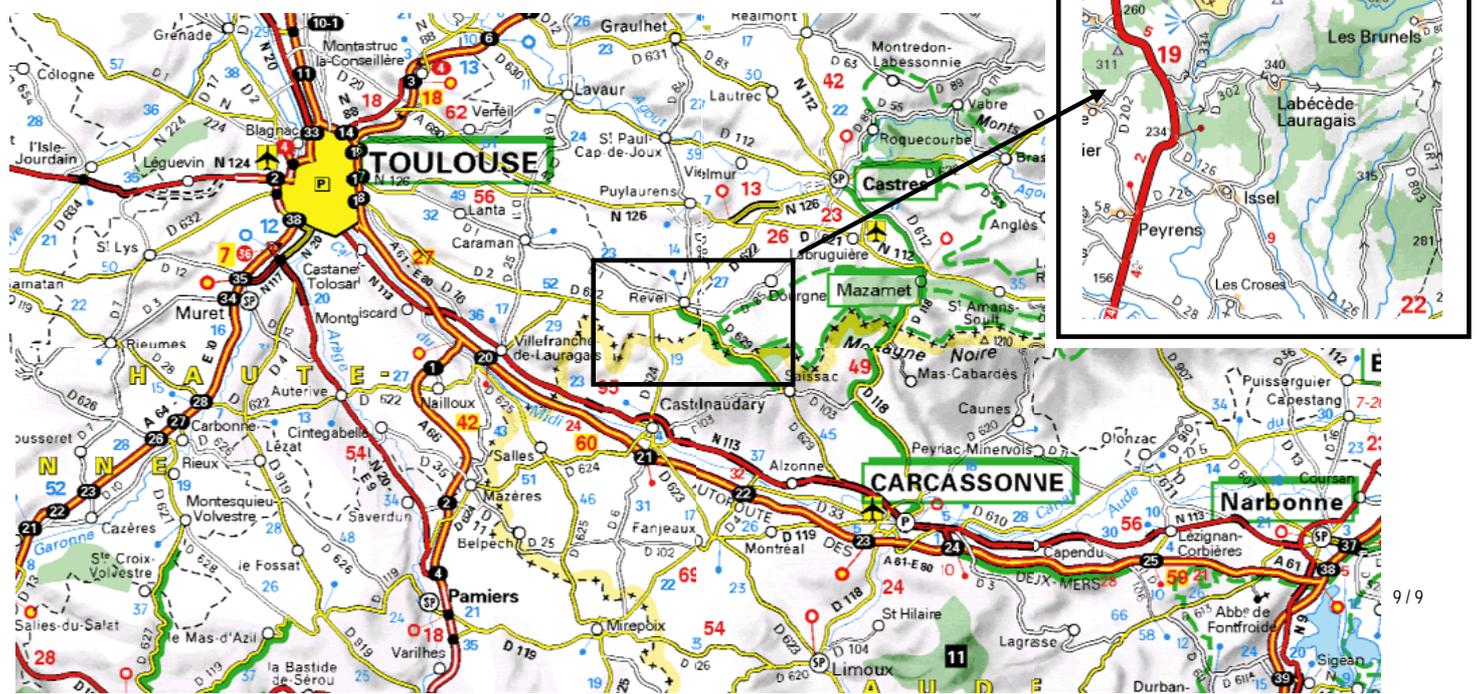
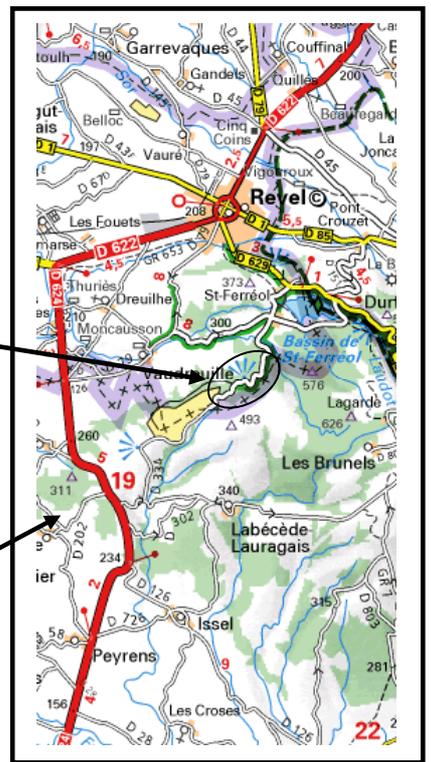


**Course de Côte Régionale
REVEL / ST FERREOL / VAUDREUILLE**



Plan d'accès

Circuit
Course de côte





BULLETIN DE PARTICIPATION



1^{ère} C/C Régionale REVEL/S^t FERREOL/VAUDREUILLE VHC - 15 et 16 Juillet 2017 N° de Course

GROUPES	CLASSE	DATE DE RECEPTION	VISA ADMINISTRATIF	VISA TECHNIQUE	REGLEMENT :
					Montant : Espèces : Cheque N°:

CONCURRENT				PILOTE			
NOM		PRENOM		NOM		PRENOM	
ADRESSE				ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE		CODE POSTAL		VILLE	
TEL FIXE		MOBILE		TEL FIXE		MOBILE	
ADRESSE MAIL				ADRESSE MAIL			
NATIONALITE		LICENCE	ASA	N° PERMIS		LICENCE	ASA

VEHICULE							
MARQUE / TYPE		CYLINDREE		ANNEE		Couleur	
N° de passeport		N° d'homologation		GROUPE		CLASSE	

AUTORISATION DE PRET :

Je soussigné

Certifie prêter ou louer ma voiture :

Avec le N° de passeport :

A : M/Mme

Pour la 1^{ère} course de côte de Revel St Ferréol Vaudreuille 2017

Date et signature :

Engagement à retourner avant le Mardi 11 juillet 2017 minuit accompagné du règlement des frais de participation :

260€ sans publicité collective ou 100€ avec publicité collective.

Si vous ne pouvez pas vous présenter aux vérifications administratives et techniques prévues le samedi 15 Juillet 2017 de 14h30 à 17h45 et que vous souhaitez vous présenter à celles prévues le Dimanche matin 16 Juillet 2017 de 07h30 à 8h15.

Veillez cocher la case :

Le conducteur soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve ainsi que de la réglementation générale et des prescriptions générales des Courses de Côte telles qu'elles ont été établies par la F.F.S.A et certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus :

Fait le : **à :** **Signature du CONCURRENT :** **Signature du PILOTE :**